

# SURE CLEAN PLUS

## Fiche de données de sécurité (FDS)



# Fogepack

Date de création 06/01/2006  
Date de mise à jour 22/03/2006  
Version 2

### 1 . IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : **SURE CLEAN PLUS**  
Type de produit : **Produit nettoyant**  
Numéro d'élément/IDH : N/D  
Région : Europe  
Adresse :  
**FOGEPACK**  
BP 24  
19 rue Jules Verne  
Tél. : 03.21.93.24.40  
Fax: 03.21.93.40.40.  
Mail: [fogepack@fogepack.com](mailto:fogepack@fogepack.com)

Service chargé des renseignements : Service Achat  
Renseignement en cas d'urgence : Consultez votre centre antipoison régional.

### 2 . COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature : Produit nettoyant.

Composants CAS n°	CAS n° / EINECS-N°	%	Classification
Naphtha Petroleum Hydro-treated Light	64742-49-0		R10-R18

Information supplémentaire :

Voir le paragraphe 16 pour obtenir la signification des codes des phrases de risque utilisées dans cette fiche de données de sécurité.

### 3 . IDENTIFICATION DES DANGERS

Inflammable : Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur air inflammable/explosif

#### 4 . PREMIER SECOURS

Inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. S'il ne respire pas donner la respiration artificielle. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.

L'ingestion : NE PAS FAIRE VOMIR sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si de grandes quantités de cette substance sont ingérées, appelez un médecin immédiatement. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un collet, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec les yeux : Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin.

Contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement ses chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin.

Conditions aggravantes : Une exposition répétée ou prolongée ne devrait pas aggraver l'état de santé.

#### 5 . MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité du produit : Peut être combustible à haute température.

Moyen d'extinction approprié : PETIT INCENDIE utiliser de la poudre EXTINGTRICE.  
GROS INCENDIE : Utiliser de l'eau pulvérisée (brouillard), mousse CO2.  
NE PAS UTILISER de jet d'eau.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Le pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome (ARA) à pression positive.

Risques inhabituels d'incendie ou d'explosion : Aucune

Produits de combustion dangereux : Ces produits sont des oxydes de carbone (CO, CO2)

#### 6 . MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions pour la protection des personnes : Lunettes anti-éclaboussures. Vêtement de protection complet, bottes, gants. A utiliser dans un local ventilé.

Fuite ou déversement : Sur l'eau, absorber le produit avec le matériel adéquat comme du papier, un chiffon, de la sciure. Utiliser une pelle pour mettre la matière dans un contenant de récupération approprié.

Protection de l'environnement : Veiller à ce que le produit ne se déverse pas dans les égouts ou dans la nature.

#### 7 . MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'inflammation. Les contenants vides comportent un risque d'incendie, évaporer les résidus sous une hotte. Mettre les contenants de ce produit à la masse. Ne pas respirer les poussières.

Stockage : Conserver le récipient bien fermé. Conserver le contenant dans un endroit frais ventilé. Ne pas entreposer à une température supérieure à 20°C (68°F)

Emballage : à conserver de préférence dans l'emballage d'origine. Si ce n'est pas le cas, recopier toutes les indications inscrites sur l'étiquette sur le nouvel emballage. Utiliser uniquement des joints, des tuyaux ou des récipients résistants aux hydrocarbures.

## 8 . CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

S'assurer de la ventilation du local, surtout en cas d'espace confiné.  
Valeurs limites du seuil d'occupation 300 ppm

### Equipement de protection :

- Pour les yeux : lunettes de protection
- Pour les mains : porter des gants de protection en cas de contact prolongé avec le produit
- Pour la peau : à manipuler conformément aux règles d'hygiène et de sécurité
- Protection respiratoire : assurer une bonne ventilation

## 9 . PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<u>Aspect :</u>	Liquide
<u>Couleur :</u>	Incolore transparent
<u>Odeur :</u>	Caractéristique
<u>Pression vapeur :</u>	1.2 à 40°C
<u>Point d'ébullition :</u>	100°C
<u>Point critique :</u>	>80°C
<u>Point d'éclair :</u>	>34°C
<u>Gravité spécifique :</u>	N/D
<u>Densité :</u>	0.78 à 15°C
<u>Température d'auto inflammabilité :</u>	N/D
<u>Vitesse d'évaporation :</u>	N/D
<u>Solubilité dans l'eau :</u>	insoluble dans l'eau
<u>Solubilité dans solvant pétrole :</u>	Complètement soluble
<u>Concentration de COV :</u>	N/D

## 10 . STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Produits de décomposition dangereux : La Combustion de ce produit génère du monoxyde de carbone (CO)

Conditions à éviter : Températures élevées .

## 11 . INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë :  
DL50 >1000(mg/hg)  
CL50 N/D

Toxicité chronique: Une exposition répétée ou prolongée ne devrait pas aggraver l'état de santé.

## 12 . INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Mobilité : N/D

Bioaccumulation : N/D

Effets éco toxicologiques : N/D

Persistance / Dégradabilité : N/D

## 13 . CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit (Méthode de rebut) :. Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux sur la protection de l'environnement.

Emballages (Méthode de rebut) : Eliminer dans une décharge autoriser ou incinérer

## 14 . INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### ICAO/IATA (Air)

<u>Numéro d'identification</u> :	N/D
<u>Désignation officielle de transport</u> :	N/D
<u>Classe ou division de risque</u> :	N/D
<u>Groupe d'emballage</u> :	N/D
<u>Exceptions</u> :	N/D

### IMO/IMDG (Mer)

<u>Numéro d'identification</u> :	N/D
<u>Désignation officielle de transport</u> :	Sans restriction
<u>Classe ou division de risque</u> :	3.2
<u>Groupe d'emballage</u> :	11
<u>Polluant marin</u> :	N/D

### ADR/RID (Route/Rail)

<u>Numéro d'identification</u> :	3(Y)E
<u>Un No.</u>	1993
<u>Adr No</u>	31a
<u>Groupe d'emballage</u> :	11
<u>Code de classification</u> :	Aucune

## 15 . INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Produit FLAMMABLE

Phrase de risques combinés : R10 Inflammable  
R18 Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif

Phrases de sécurité : S16 - Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles –Ne pas fumer  
S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S56 - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux  
S62 - En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

Etiquetage Complémentaire : N/D

## 16 . AUTRES INFORMATIONS

Les informations contenues dans cette notice de sécurité ont été fournies par des sources sérieuses et sont, à notre connaissance, précises et à jour à la date mentionnée. Ni FOGEPACK, ni ses filiales ne pourront être tenues responsables en ce qui concerne l'utilisation des informations fournies dans ce document ou l'utilisation, l'application ou le traitement du ou des produits qui y sont décrits. Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 2001/59/CE portant 28<sup>ème</sup> Adaptation de la Directive 67/548/CEE et la commission de la Directive 1999/45/EC.